



## Compte rendu Réunion de Comité Directeur du jeudi 17/03/2016

### ASUL LYON 8 TT – Salle de tennis de table Espace 101

**Membres présents :** Martine BARNEOUD – Gilbert CHAVEROT - Sylvain FERRIERE – Claudine GONZALES – Rémy PAILLE

**Membres excusés :** Denis BERGMANN – Jean Pierre BERIDOT - Olivier CLEMENT – Laurent CORSINI - Jean Pierre MAURIN – Camille MENA

**Invités présents :** Vincent DUPEUBLE – Thibaut PALKA

**Invités excusés :** Sébastien BOQUET

**Début de séance : 20h20**

#### 1. Point concernant les salariés:

**Contrats de travail :** Tous les avenants des contrats de travail sont signés.

**Mutuelle :** tout est réglé. Date d'effet : 01 février 2016.

**Primes :** Il est proposé aux salariés 20% des contrats de partenariat trouvés en dehors du temps de travail et issus d'une démarche personnelle (montant brut sur fiche de paye). Le temps de recherche et de démarchage ne sera pas pris en compte dans le temps de travail.

**Vote :** Pour à l'unanimité

#### Demandes de projet professionnel :

Le bureau a reçu 3 demandes de projet professionnel pour la saison prochaine. Il s'agit de:

- Licence professionnelle : demandeur : Vincent TRINQUIER. Formation réalisée à mi temps à l'ASTT Lyon 6 (10h) et à mi-temps à l'ASUL Lyon 8 TT (25h).
- DJEPS : demandeur : Thibault PALKA
- DJEPS : demandeur : Hugo LE HONSEC

Ces demandes seront étudiées prochainement par le bureau.

#### 2. Charges sociales :

**OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé):** Le financement de la formation professionnelle continue est une obligation dès l'embauche du premier salarié. Pour faire face à cette obligation, l'ASUL Lyon 8 TT en tant qu'association verse une contribution à UNIFORMATION (1,68% de la masse salariale) soit : 1032 € pour l'année 2015.

**URSAFF :** Notification d'un redressement par l'URSAFF de 4035,50 €. Cette notification sera traitée par la commission finance.

#### 3. Stages de Pâques et Eté 2016 :

Suite au constat d'une baisse de fréquentation des stages, il est décidé :

- De proposer des stages multi activités à Pâques
- De déclarer l'ASUL Lyon 8 TT en centre de vacances pour cet été

Prévoir un programme détaillé des activités.

Réaliser un questionnaire avec l'aide de Margot ROULIN pour prendre en compte les attentes des parents et des jeunes.

#### 4. Point Championnat de France Handisport 2016 :

☞ Le comité du Rhône de tennis de table prend en charge les indemnités d'arbitrage pour la somme de 920 €.

##### ☞ Tenue des titres et barrages :

- Echelon régional, sur délibération du jury d'appel de la LRATT (21/03/2016):
  - Aucune pénalité financière ne sera appliquée, à la condition que la ligue ait été prévenue;
  - Pour une première place: la non-participation entraînera simplement l'impossibilité de gagner le titre; l'impossibilité de monter dans la division supérieure ne s'appliquera pas;
  - Pour une seconde place (les non-montants), l'équipe absente ne jouera pas le barrage de montée;
  - Pour une sixième place, la rencontre opposant une équipe de l'ASUL LYON 8 TT à un second de la division inférieure pourra se jouer l'un des 2 week-ends suivants (28-29/5 ou 4-5/6): - L'adversaire choisira la date exacte, et recevra; - L'ASUL LYON 8 TT assurera les frais d'un JA1 neutre choisi par la CRA.
- Echelon Rhône-Lyon, sur délibération du Comité Directeur du Comité Rhône- Lyon (16/03/2016) :
  - Pas de pénalité sportive ou financière si une équipe est absente
  - Nos équipes seront 1<sup>ères</sup> repêchables si on ne peut pas se rendre aux barrages de maintien
  - Possibilité d'anticipation du 1<sup>er</sup> tour des barrages dès que le tirage sera effectué

☞ Le budget global du CDF est revu à la baisse.

☞ Réalisation du planning des jours précédents la compétition (en cours).

☞ Responsable de la chambre d'appel : Gilbert CHAVEROT.

☞ Responsable animation micro : Bruno SIMON (speaker officiel de la FFTT).

☞ Juge arbitre : Jacky SIMON

☞ Budget animation extérieure – Crazy Pong : 1200 €.

##### ☞ Commission transport :

- Prêt d'un véhicule par l'APF (soit au total : 6 véhicules)
- Chauffeurs : Maurice BARNEOUD, Rémy PAILLE, Jérôme HERVE

☞ Matériel spécifique manquant : panneaux sur roulettes (4m x 2,50m)

#### 5. Clip vidéo promotionnel :

Avis favorable du comité directeur pour la réalisation d'un clip vidéo promotionnel de 2-3 minutes.

Coût : 200 € (prises supplémentaires + montage)

#### 6. Projet de recrutement d'une joueuse pour 2016/2017

Il est proposé de recruter une joueuse numérotée, pour renforcer la dynamique de l'équipe 1 féminine entente St Jeannay/ASUL Lyon 8 TT. L'objectif est d'accéder au niveau Nationale 2 et de ne pas ralentir la progression de Charlotte IORI, jeune joueuse prometteuse de Saint Jean. Ce recrutement est soumis à une participation financière du club estimée à 2000 € dont TTSJ prendrait en charge le 1/3 de la somme. Cette proposition fait débat au sein des membres du comité directeur.

Au vu des avis opposés et du nombre trop faible des membres du comité directeur pour prendre une décision sur ce sujet très important, Sylvain FERRIERE clôture le débat, suspend la séance du comité directeur et reporte ce sujet à un prochain comité directeur.

Fin de séance : 22h45.

Secrétaire de séance : Rémy PAILLE